

RCS : BLOIS Code greffe : 4101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BLOIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00756 Numéro SIREN : 493 316 020 Nom ou dénomination : AAMTEC
--

Ce dépôt a été enregistré le 12/01/2024 sous le numéro de dépôt 244

AAMTEC

Autres travaux de finition

7 Rue Pierre Ronsard

41190 PRAY

ÉTATS FINANCIERS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

fiteco.com
   

AAMTEC
7 Rue Pierre de Ronsard
41190 PRAY - gael.pilon@aamtec.fr
Port : 06 08 85 41 79 - APE 4339Z
SIRET 493 316 020 00020 RCS Blois
SARL au capital de 5 000 €

Certifié conforme

Nicolas Arnoux
Gérant



1 Rue Marescot

41800 MONTOIRE-SUR-LE-LOIR
Tél : 0254864646
E.mail : MONTOIRE@fiteco.com

Siren : 493316020

Attestation de présentation

En notre qualité d'expert-comptable et conformément à notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise AAMTEC pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022 qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	84 706,53 Euros.
Chiffre d'affaires	237 979,14 Euros.
Résultat net comptable	13 448,42 Euros.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

A MONTOIRE-SUR-LE-LOIR, le 04/08/2023.

TEMMERMAN Cédric,
Expert-Comptable, Associé.

AAMTEC
7 Rue Pierre de Ronsard
41190 PRAY - gael.pilon@aamtec.fr
Port : 06 08 85 41 79 - APE 4339Z
SIRET 493 316 020 00020 RCS Blois
SARL au capital de 5 000 €

Certifié conforme
N. ARNOUX - Gérant

Bilan Actif

	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 215	3 134	1 081	1 642
Autres	2 966	1 845	1 120	1 192
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations	15		15	15
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	587		587	587
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	7 783	4 979	2 804	3 436
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	11 238		11 238	19 645
En cours de production de biens				27 000
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	28 112		28 112	7 373
Autres créances	2 951		2 951	2 324
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	38 290		38 290	9 874
Charges constatées d'avance (3)	1 312		1 312	1 133
ACTIF CIRCULANT (II)	81 903		81 903	67 349
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	89 686	4 979	84 707	70 784
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2022	31/12/2021
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 5 000)	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	500	500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-7 965	696
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	13 448	-8 661
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES (I)	10 983	-2 465
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS (III)		
DETTES FINANCIÈRES (1-3)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	40 114	40 105
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	6 172	5 599
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 372	24 344
Dettes fiscales et sociales	12 065	3 201
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES (IV)	73 723	73 249
Écart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	84 707	70 784
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	95	105
(3) Dont emprunts participatifs		

Annexes 2022 - AMMTEC

AAMTEC

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 04/08/2023

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 84 706,53 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 13 448,42 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 04/08/2023 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AAMTEC
7 Rue Pierre de Ronsard
41190 PRAY - gael.pilon@aamtec.fr
Port : 06 08 85 41 79 - APE 4339Z
SIRET 493 316 020 00020 RCS Blois
SARL au capital de 5 000 €

Certifié conforme
N. ARNOUX
[Signature]

AAMTEC

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 04/08/2023

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 7 783 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	6 545	636		7 181
Immobilisations financières	602			602
TOTAL	7 147	636		7 783

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 4 979 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	3 712	1 268		4 979
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	3 712	1 268		4 979

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Matériel & outillage	4 215	3 134	1 081	de 3 à 10 ans
Matériel de transport	1 736	1 363	373	de 2 à 5 ans
Matériel de bureau & informatique	1 230	482	748	de 2 à 3 ans
TOTAL	7 181	4 979	2 202	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.2 - Etat des créances = 32 962 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	587		587
Actif circulant & charges d'avance	32 375	32 375	
TOTAL	32 962	32 375	587

AAMTEC
 7 Rue Pierre de Ronsard
 41190 PRAY - gael.pilon@aamtec.fr
 Port : 06 08 85 41 79 - APE 4339Z
 SIRET 493 316 020 00020 RCS Blois
 SARL au capital de 5 000 €

Certifié conforme
 N. ARNOUX


AAMTEC

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 04/08/2023

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Charges constatées d'avance = 1 312 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

AAMTEC
7 Rue Pierre de Ronsard
41190 PRAY - gael.pilon@aamtec.fr
Port : 06 08 85 41 79 - APE 4339Z
SIRET 493 316 020 00020 RCS Blois
SARL au capital de 5 000 €

Certifié conforme

N. ARNOUX

Gérant 

AAMTEC

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 04/08/2023

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 5 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	10,00	5 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	10,00	5 000

4.2 - Etat des dettes = 67 551 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	40 114	6 704	33 411	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	15 372	15 372		
Dettes fiscales & sociales	12 065	12 065		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	67 551	34 140	33 411	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 2 226 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	114
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	2 088
Dettes fiscales & sociales	24
Autres dettes	
TOTAL	2 226

AAMTEC
 7 Rue Pierre de Ronsard
 41190 PRAY - gael.pilon@aamtec.fr
 Port : 06 08 85 41 79 - APE 4339Z
 SIRET 493 316 020 00020 RCS Blois
 SARL au capital de 5 000 €

Certifié conforme
 N. ARNOUX


AAMTEC

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 04/08/2023

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 237 979 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Production de travaux	233 653	98,18 %
Prestations de services	4 326	1,82 %
TOTAL	237 979	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AAMTEC
7 Rue Pierre de Ronsard
41190 PRAY - gael.pilon@aamtec.fr
Port : 06 08 85 41 79 - APE 4339Z
SIRET 493 316 020 00020 RCS Blois
SARL au capital de 5 000 €

Certifié conforme
N. ARNOUX


AAMTEC

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 04/08/2023

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

7 - INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT BAIL

7.1 - Tableaux financiers relatifs aux Crédits-Bails en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs			21 149	21 149
Montants de l'exercice			736	736
Sous-total			21 885	21 885

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans				
A plus de 5 ans				
Sous-total				

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A moins d'un an				
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans				
A plus de 5 ans				
Sous-total				

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL			21 885	21 885

7.2 - Comparaison de coûts pour les mêmes acquisitions en pleine propriété

	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Valeur d'origine			21 185	21 185
Cumuls des dotations antérieures			20 479	20 479
Dotations de l'exercice			706	706
Valeur nette comptable				

AAMTEC
 7 Rue Pierre de Ronsard
 41190 PRAY - gael.pilon@aamtec.fr
 Port : 06 08 85 41 79 - APE 4339Z
 SIRET 493 316 020 00020 RCS Blois
 SARL au capital de 5 000 €

Certifié conforme
 N. ARNOUX


AAMTEC

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 04/08/2023

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 1 312 E

Charges constatées d'avance	Montant
Assurance constatée avance(48602000000)	1 292
Téléphone constaté avance(48603000000)	20
TOTAL	1 312

8.2 - Charges à payer = 2 226 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	114
Int.courus/emprunts etablissts credit(16884000000)	20
Banque intérêts courus à payer(51860000000)	95
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	2 088
Honoraires factures non parvenues(40818000000)	88
Locations factures non parvenues(40819000000)	2 000
Dettes fiscales et sociales :	24
Autres charges sociales a payer(43860000000)	24
TOTAL	2 226

AAMTEC

7 Rue Pierre de Ronsard
41190 PRAY - gael.pilon@aamtec.fr
Port : 06 08 85 41 79 - APE 4339Z
SIRET 493 316 020 00020 RCS Blois
SARL au capital de 5 000 €

Certifié conforme
N. ARNOUX
[Signature]

AAMTEC

DETAIL DES IMMOBILISATIONS REEVALUEES

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euro

Edité le 04/08/2023

Réévaluation des immobilisations**Postes concernés, montants et méthodes utilisés pour la réévaluation**

Intitulé du poste	Montant de la réévaluation	Méthodes utilisées pour la réévaluation

AAMTEC

7 Rue Pierre de Ronsard
41190 PRAY - gael.pilon@aamtec.fr
Port : 06 08 85 41 79 - APE 4339Z
SIRET 493 316 020 00020 RCS Blois
SARL au capital de 5 000 €

Certifié conforme
N. ARNOUX


AAMTEC

DETAIL DES IMMOBILISATIONS REEVALUEES

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euro

Edité le 04/08/2023

Réévaluation des immobilisations (suite)Variation au cours de l'exercice et ventilation de l'écart :Part du capital correspondant à une incorporation de l'écart :Rétablissement des informations en coûts historiques pour les immobilisations réévaluées :Part des produits de cession des immobilisations réévaluées, transférées à un compte de réserves distribuables:Autres commentaires :

AAMTEC
7 Rue Pierre de Ronsard
41190 PRAY - gael.pilon@aamtec.fr
Port : 06 08 85 41 79 - APE 4339Z
SIRET 493 316 020 00020 RCS Blois
SARL au capital de 5 000 €

Certifié conforme
N. ARNOUX



AAMTEC

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Des comptes annuels présentés en Euro

Edité le 04/08/2023

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet MONTO-01, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par AAMTEC,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2022 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	84 707
Chiffre d'affaires hors taxes	237 979
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	13 448

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour MONTO-01

Fait à MONTOIRE-SUR-LE-LOIR le 04/08/2023

AAMTEC
7 Rue Pierre de Ronsard
41190 PRAY - gael.pilon@aamtec.fr
Port : 06 08 85 41 79 - APE 4339Z
SIRET 493 316 020 00020 RCS Blois
SARL au capital de 5 000 €

Certifié conforme
N. ARNOUX

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022
SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2023

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2022, s'élevant à 13 448.42 €, de la manière suivante :

- de reporter purement et simplement au « Report à nouveau » le résultat de l'exercice,
s'élevant à 13 448.42 €,

Total..... 13 448.42 €.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes depuis la constitution de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Nicolas ARNOUX
Gérant



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 28 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt trois, et le vingt-huit septembre, à quatorze heures, les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés:

- Monsieur Nicolas ARNOUX, propriétaire de 300 parts
- Monsieur Gaël PILON, propriétaire de 200 parts

Soit un total de 500 parts

sur les cinq cents (500) parts composant le capital social.

Monsieur Nicolas ARNOUX préside la séance en sa qualité de gérant associé.

Il constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée:

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- la feuille de présence,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis Monsieur le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

- Examen du rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce,
- Approbation des comptes et affectation des résultats,
- Quitus à la gérance,
- Questions diverses.

Monsieur le Président donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION:

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2022, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.
En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 13 448.42 €, de la manière suivante :

- de reporter purement et simplement au « Report à nouveau » le résultat de l'exercice,
s'élevant à 13 448.42 €,

Total..... 13 448.42 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION:

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance.

M. Nicolas ARNOUX
Gérant



M. Gaël PILON
Associé

